Transition numérique : enjeux et mise en oeuvre concrète pour votre structure

Programme générique en date du 25 août 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale

Formation des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour migrer vers des systèmes d'information respectueux des utilisateurs et utilisatrices.

Les logiciels libres et les communs numériques seront privilégiés pour cette formation.

Pré-requis

Une usage régulier d'outils numériques comme les outils de bureautique, les mails est recommandé pour cette formation.

Objectifs généraux

- Montée en compétences stratégique, éthique et technique des salarié·es autour du numérique libre et des communs numériques.
- La formation va permettre aux personnes formées de découvrir et d'utiliser des outils alternatifs plus respectueux des données des membres de la structures.
- Sensibiliser aux enjeux politiques, sociaux et environnementaux liés au numérique.

Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables

- Être capable de définir un commun en général et un commun numérique
- Être capable de définir un logiciel libre (et de préciser ce qu'il n'est pas)
- Citer une licence qui caractérise un logiciel libre
- Connaître un magasin d'applications alternatif sur Android
- Savoir comment évaluer les conditions d'utilisation d'un service Internet
- Savoir choisir une licence creative common pour une production
- Utiliser des ressources sous licences libres
- Savoir trouver des alternatives libres aux logiciels privateurs habituellement utilisés
- Être capable d'expliciter des exemples de situations d'abus d'usage de données par les géants du numérique
- Connaître des clés pour faciliter une transition
- Savoir aller chercher un outil alternatif sur le site des chatons ou sur le site de Framasoft
- Savoir citer un projet de logiciel libre emblématique
- Connaître le document sur les 42 mesures de cybersécurité de l'ANSI (pour l'appliquer autant que possible au sein de la structure)
- Se sentir capable de changer ses habitudes sous logiciels privateurs (de libertés) pour quelques logiciels libres aux fonctions équivalentes pour les usages quotidiens au sein de la structure.

Public concerné

- Salarié·es de structures de l'ESS qui a décidé d'engager une transition numérique
- Bénévoles de structures de l'ESS qui a décidé d'engager une transition numérique

Modalités d'inscription et délai d'accès

Lorsque la structure est prescriptrice de la formation, il est préférable que ce soit elle qui soit en responsabilité de la mobilisation des personnes à former.

Pour bénéficier des financements de l'OPCO, il est recommandé d'anticiper la formation et de prévoir au moins un mois en avance les dates d'intervention.

Méthodes mobilisées

La formation se passe en présentiel dans les locaux.

Autant que possible, les outils privilégiant l'auto-construction des savoirs des apprenants et des apprenantes seront privilégiés. Des méthodes interactives alternant grand groupe, petit groupe et travail individuel contribueront à répondre aux besoins. Les outils de l'éducation populaire et de l'éducation nouvelle feront partie de la trousse apportée par Clairière.

Ressources pédagogiques

Le fil conducteur est accessible sur cette page (ordinateur seulement) :

https://clairiere.coop/canopee/#frame4459

De nombreuses vues appellent des sites ou des ressources complémentaires et des interventions du formateur.

Modalités d'organisation

La formation se déroule en présentiel. 6 grandes parties seront déroulées.

- les communs et communs numériques
- les logiciels libres
- les licences libres et culture libre
- les enjeux sur nos données et nos méta-données
- les techniques et ressources pour faciliter la transition

- mise en application de la migration avec la formation aux outils libres prioritairement retenus par la structure.

Ces parties alterneront apports de connaissances, pratique d'outils et temps de réflexion communs.

Matériel pédagogique

- Un vidéo projecteur est nécessaire
- Un ordinateur par personne est vivement recommandé
- Un smartphone par personne est vivement recommandé

Et aussi, un cerveau disponible et focalisé principalement sur l'objet de la formation : cette précision pour les personne qui n'aurait pas la disponibilité réelle à participer. Pour elle comme pour les autres personnes de la formation, il est peut-être préférable de ne pas participer.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire en amont qui vise à évaluer globalement le niveau de maîtrise des outils informatiques et la sensibilité vis-à-vis des enjeux du numérique.
- Questionnaire qui s'appuiera principalement sur les objectifs opérationnels
- Questionnaire post-formation sur les même critères pour mesurer l'évolution.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

Accès aux formations
À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Tarif indicatif

Tarif par stagiaire
1134 € HT (1360,8 € TTC) Soit 81 € HT (97,2 € TTC) de l'heure
Tarif pour un groupe d'une même structure
3402 € HT (4082,4 € TTC) Soit 243 € HT (291,6 € TTC) de l'heure

Tarif réduit

Tarif par stagiaire
980 € HT (1176 € TTC) Soit 70 € HT (84 € TTC) de l'heure
Tarif pour un groupe d'une même structure
2940 € HT (3528 € TTC) Soit 210 € HT (252 € TTC) de l'heure

Durée

14 heures

Intervenant(e)

Son CV
https://clairiere.coop/grav/fr/me-connaitre/CV-LCosty-2024.pdf

Site Web
https://clairiere.coop

Laurent Costy

Formations aux outils numériques libres et à la transition du système d'information des structures de l'ESS

Militant de l'éducation populaire, je croise mon expérience professionnelle en milieu associatif depuis de nombreuses années avec mon engagement bénévole au sein de l'April (association pour la promotion et la défense des logiciels libres) pour accompagner les associations dans leur transition numérique.

Ses réalisations

- A**ccompagnement interne de la transition** numérique de MJC de France (en cours)
- **Transition numérique** : enjeux et mise en œuvre concrète pour votre structure (Septembre 2025, 2 journées, Pole d'économie sociale et solidaire de Côte d'Or).
- Le métier d'animateur et d'animatrice face aux **enjeux du numérique et de son utilisation plus "citoyenne**" (Novembre 2024, Fédération régionale des MJC de Bretagne-Pays-de-La Loire)
- **Coopérer et gérer sont association avec des outils éthiques** (juillet 2024, 1 journée, Fédération régionale des MJC de Bretagne-Pays-de-La Loire)
- Sous-module "**Logiciel libre et cybersécurité**" dans le cadre de la formation Analyse et gouvernance contre les Cybermenaces (juin 2024, 1 journée, Learneo)
- Formations au logiciel libre Bénévalibre, pour faciliter la valorisation du bénévolat dans les associations (webinaires)
- Encadrements de formations "**Logiciels libres, éthiques, protection des données et droits d'auteur sur Internet**" sur 4 jours dans la cadre du catalogue proposé par l'OPCO Uniformation (4 jours, 2023)

Contenus

Cette vue :

https://clairiere.coop/canopee/#frame4459

…donne un aperçu du cheminement global

- les communs et communs numériques
- les logiciels libres
- les licences libres et culture libre

- les enjeux sur nos données et nos méta-données
- les techniques et ressources pour faciliter la transition

Les trois premiers points apporte des savoirs avec des compléments pratiques et permettent de saisir les enjeux politiques et techniques d'une informatique privatrice versus une informatique libre.

Le point 4 a pour objet de vraiment faire flipper les gens :)

Et le dernier point, de montrer qu'un autre numérique, plus sain est quand possible.

Enfin, il faut ajouter à cette présentation, la phase de mise en œuvre et de formation concrète aux logiciels libres retenus par la structure.